

FQ Masterclass Intelligence artificielle et droit de la santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : FQ-H16INTEA-

Responsables de l'enseignement : Lydia Morlet (Directrice de l'Institut Droit et Santé), David Gruson et Pierre-Henri Bréchat, docteurs en droit

Forme de l'enseignement : en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@anditOnLine

OBJECTIFS

- * Formation unique en France, cette masterclass a pour objectif de former les personnes amenées à contribuer à l'essor et au développement de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé et de l'assurance maladie.
- * Elle intervient dans un contexte de réflexion générale sur le développement de l'intelligence artificielle dans ces deux secteurs.
- * Un cadre réglementaire existe déjà sur lequel doivent être formés les différents acteurs du développement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé. La formation a également pour ambition de nourrir la réflexion juridique, éthique et en santé publique, afin d'envisager les possibles évolutions de ce cadre réglementaire.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- * Mobiliser le cadre réglementaire de développement de l'IA en santé
- * Envisager les possibles évolutions de l'IA en santé

Programme

ORGANISATION

Référence formation : FQ-H16INTEA

Calendrier indicatif : du 16 janvier au 11 décembre 2026 / Soutenance en novembre-décembre 2026

Volume horaire : 28 heures

Rythme : 7 sessions de 4h, à raison d'1 journée par mois (un vendredi de 13h à 17h)

Lieux : UFR de Droit, Economie, Gestion, 92240 Malakoff / Campus Saint Germain, Paris 6e

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Présentation de l'IA et de ses enjeux - David Janiszek (4 heures)

Module 2 : Présentation des différents usages de l'IA - Nicolas Garcelon et David Gruson (4 heures)

Module 3 : Sécurisation de l'IA (protection des données et PI) - Dora Talvard et Christophe Fichet (4 heures)

Module 4 : Droits des personnes - Lydia Morlet-Haïdara (4 heures)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur u-paris.fr/choisir-sa-formation

Module 5 : Impact sur les professionnels de santé - Jacques Lucas et David Gruson - (4 heures)

Module 6 : Impact sur le système de santé - Pierre-Henri Bréchat (4 heures)

Module 7 : Responsabilité et IA - Lydia Morlet-Haïdara et Timothy James (4 heures)

- * Envisagez un développement de l'IA respectueux de la réglementation sur la protection des données
- * Appréhendez les dispositions spécifiques
- * Présentation du Health data hub

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique : Pierre-Henri Bréchat / Cyril Clément / Stéphanie Combes / Nicolas Garcelon / David Gruson / Delphine Jaafar / Timothy James / David Janiszek / Jacques Lucas / Lydia Morlet-Haïdara / Anaïs Person / Elisa Salamanca / Dora Talvard

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- * Juristes, avocats spécialisés en droit de la santé
- * Professionnels de santé
- * Institutionnels
- * Accessible aux étudiants

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Bac+3

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **1800 €**
- * Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - * Agent de la fonction publique : **1500 €** (sous réserve d'un justificatif)

**Les tarifs des frais de formation sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de candidature : 2 juin 2025

Date de fin de candidature : 2 janv. 2026

Date de début de la formation : 16 janv. 2026

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres formations qualifiantes, des séminaires ou des diplômes d'université.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Lydia Morlet-Haïdara

Responsable(s) pédagogique(s)

David Gruson

Responsable(s) pédagogique(s)

Pierre-Henri Bréchat

Secrétariat pédagogique

DU Alias Bureau FC UFR Droit

du.deg@u-paris.fr

Gestionnaire de formation continue

DU Alias Bureau FC UFR Droit

du.deg@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation